

# CERTIFICAT DE FAISABILITÉ FINANCIÈRE



**Accepté**

## CAFPI TOULOUSE RIVE GAUCHE

### CAILLEUX Rémi

Orias : 19001606  
11 boulevard des Récollets Le Belvédère  
31400 - Toulouse

0695629506

### Monsieur CLABAUT LUDOVIC Monsieur GAREL NICOLAS

LE SEQUESTRE  
12580 - VILLECONTA

Toulouse, 30/09/2021

Chers Messieurs,

Suite à votre demande de financement, en date du 07/07/2021, vous avez sollicité l'agence CAFPI TOULOUSE RIVE GAUCHE afin d'obtenir des informations sur la faisabilité de votre dossier pour une demande de prêt relative à la réalisation de votre projet immobilier estimé à 188 000,00 € avec un apport annoncé de 20 000,00 €

Sur la base des informations et documents que vous avez fournis, nous avons le plaisir de vous informer que votre dossier pourrait être accepté par nos partenaires bancaires.

Nous restons donc à votre entière disposition pour vous accompagner dans la mise en place de votre financement immobilier.

Nous vous prions de croire, Chers Messieurs, à l'expression de nos salutations distinguées.

CAILLEUX Rémi

**CAFPI** %  
EXPERT EN CRÉDITS

Cet avis non contractuel est donné à titre informatif sur la base des éléments transmis par le client et ne vaut en aucun cas accord de prêt. Sous réserve de la réalité des éléments fournis sur votre situation financière et professionnelle et de l'acceptation du dossier de financement par l'un de nos partenaires bancaires. Seuls les établissements bancaires sollicités peuvent décider de l'octroi du ou des prêts sollicités et des conditions y afférentes, qui peuvent varier sur leur seule volonté. La SA CAFPI informe le(s) client(s) qu'aucune demande de prêt ne pourra être transmise si toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier ne lui sont pas remises après signature du mandat pour étude et analyse du dossier. Document émis pour une durée de 30 jours



CRÉDIT IMMO • REGROUPEMENT DE CRÉDITS • CRÉDIT PRO • CRÉDIT INTERNATIONAL • ASSURANCE EMPRUNTEUR • CRÉDIT CONSO  
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. « Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. » « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt ; s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. » CAFPI S.A., siège social : 28, route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : [cafpi@cafpi.fr](mailto:cafpi@cafpi.fr) - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS ÉVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RCI OB N° 57437750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr).